Loi du 5 Avril 1884 (Article 56)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BIDART (N° 250414-09)

SÉANCE DU 14 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt quatre et le quatorze du mois d'avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Bidart, régulièrement convoqué le huit avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS	ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR	ABSENTS EXCUSÉS	SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Emmanuel ALZURI, Maire - Marc BÉRARD, Maryse SANPONS, Francis TAMBOURINDEGUY, Mabel ETCHEMENDY, Gérard GOYA, Claire MARIAK, Marc CAMPANDEGUI, Christine CAYZAC Adjoints au Maire, Christian BORDENAVE, Florence POEYUSAN, Pierre ESPILONDO, Jean-Philippe OUSTALET, Pantxo ITHURRIA, , Alexandra BOUR, Christine CALEN, Stéphanie MICHEL, Amaia ETCHELECOU, Sophie VALDAYRON Manu PORTET, Laurent BRIAULT,Pierre DAGOIS, Eric IRASTORZA, Sophie DUFIET, Denis LUTHEREAU, Isabelle CHARRITTON	Fabienne LAUTIER-ROY ayant donné pouvoir à Amaia ETCHELECOU	Michel LAMARQUE, Jeanne DUBOIS,	Amaia ETCHELECOU

OBJET :

BUDGET ANNEXE HORIZON TROIS COURONNES – VOTE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2025

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le budget primitif du budget annexe a été voté début décembre, sans que les comptes 2024 et les résultats soient arrêtés.
Il convient donc de compléter le budget 2025 avec les éléments suivants.

I – Section Fonctionnement

Les recettes

Chapitres	Budget Primitif	BS 2025	Budget 2025
-			
Total recettes réelles	0		0
042 – Opérations d'ordre	66 000		66 000
002 – Report résultat N-1	0		0
Total recettes de fonctionnement	66 000		66 000

Les dépenses

Chapitres	Budget Primitif	BS 2025	Budget 2025
Chapitre 011 – Charges à caractère général	66 000	-	66 000
Total dépenses réelles	66 000	-	66 0000
042 – Opérations d'ordre	0		0
Total recettes de fonctionnement	66 000		66 000

Il n'y a pas de changement au niveau de cette section.

II – Section investissement

Les recettes

Chapitres	Budget Primitif	RS 2025	Budget 2025
16 – Emprunts et dettes assimilées	542 300	49 966	592 266
Total recettes réelles	542 300	49 966	592 266
042 – Opérations d'ordre			0
Total recettes d'investissement	542 300	49 966	592 266

Les dépenses

Chapitres	Budget Primitif	RS 2025	Budget 2025
16 – Emprunts et dettes assimiées	476 300	-	476 300
Total dépenses réelles	476 300	-	476 300
042 – Opérations d'ordre	66 000	-	66 000
001 Report déficit exercice précédent	0	49 966	49 966
Total recettes de fonctionnement	542 300	49 966	592 266

La section investissement évolue pour tenir compte du déficit 2024. Afin d'équilibrer la section, il conviendra d'augmenter le recours à la dette.

Monsieur le Maire rappelle les principes de l'instruction comptable M57 notamment le principe de fongibilité des crédits.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2025 du budget annexe tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré à Bidart, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme et certificat d'affichage.
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de Bidart,
Bidarteko Auzapeza,

MAIRIE DE BIDART (Pyrénées-Atlantiques)

EMMANUEL ALZURI

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le 25.04.2025
et publication ou notification du 05.05.2025

Le Maire de Bidart,
Bidarteko Auzapeza,

MAIRIE DE BIDART (Pyrénées-Atlantiques)

EMMANUEL ALZURI

« LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PEUT FAIRE L'OBJET D'UN RECOURS POUR EXCÈS DE POUVOIR DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DANS UN DÉLAI DE DEUX MOIS A COMPTER DE SA PUBLICATION ET DE SA RÉCEPTION PAR LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT ».